

Présentation CRE Filières Bâtiment et Industrie

Unité Mobilisation des Entreprises Pour l'Emploi
Audrey RODRIGUEZ – Fabienne WULLENS

SOMMAIRE

- 1. Quelles sont les missions des CRE Filières ?**
 - A. Contact privilégié
 - B. Promotion des métiers
 - C. Référent d'étape
- 2. Qui peut solliciter les CRE filières ?**
 - A. Quels prescripteurs ?
 - B. Quels publics ?
- 3. Procédure d'entrée en étape CRE Filière**
 - A. Comment orienter ?
 - B. Et pour les participants non accompagnés par un référent ?
- 4. Temps d'échange**

Quelles sont les missions des CRE Filières ?

A. Contact privilégié d'une filière

En tant que **chargé de suivi** des entreprises de sa filière, le CRE filière développe une **expertise** :

- Connaissance du secteur (évolutions sociétales et réglementaires, conjoncture, évolution de la filière)
- Connaissance des acteurs du territoire (branches, employeurs, organismes de formation...)
- Connaissance des opportunités de formation ou d'emploi (offres d'emplois, prérequis de l'entreprises, conditions de travail...)

Cette expertise permet d'être **ressource** pour les professionnels du PLIE :

- **Appui / Conseil** : Soutient aux référents PLIE dans le parcours des personnes accompagnées (informations, PMSMP, contacts entreprise...)

B. Promotion des métiers

Les CRE filières s'engagent à assurer des actions de promotion des métiers sur les filières du bâtiment et de l'industrie.

Les actions de promotion sont prioritairement **sur les métiers à enjeux**.

Modalités :

- **Relais d'informations** sur les événements de sa filière et les opportunités d'emploi
- Mise en œuvre d'actions de **promotion des métiers** au sein des structures du territoire afin d'amener des candidats à s'orienter vers des métiers à enjeu (niche d'emplois, formations, besoin en recrutement)
- Organisation de **visites d'entreprises** pour les professionnels
- ...

B. Promotion des métiers

Filière Industrie

→ Contexte :

Au regard du contexte local et des besoins des entreprises, il paraît opportun de faire venir notre public vers les métiers suivants

L'industrie est un secteur dynamique en pleine transformation. La filière fait face à de grands défis sociétaux :

- L'industrie du futur,
- La transition écologique,
- Le numérique,
- La mixité des métiers,
- La place des femmes,

L'industrie avance et innove pour s'adapter aux enjeux de production et de souveraineté nationale.

Filière industrie

Des besoins sur ces métiers ne sont pas comblés et des entreprises bien implantées sur le territoire connaissent des difficultés de recrutement.

Exemples de métiers sur lesquels nous estimons opportun de monter des actions de promotion :

Zoom sur

La maintenance industrielle

- Agent de maintenance
- Technicien de maintenance
- A titre d'exemple :
CQPM technicien de fluide – Vinci

Des métiers phares

- Opérateur de production
- Usineur
- Soudeur

Des secteurs porteurs

- De la Métallurgie
- De l'hydrogène
- De la batterie

Filière bâtiment

Les métiers du bâtiment / *Exclusion des TP*

→ Le Contexte

- Les métiers du bâtiment évoluent vers la construction écologique, la haute Qualité Environnementale les économies d'énergie et la basse consommation énergétique des bâtiments (Isolation thermique) et aux énergies renouvelables.
- Les métiers du bâtiment ont aujourd'hui une vocation nouvelle, celle de sauvegarder l'environnement et le « mieux vivre » pour les concitoyens.
- La construction durable, en réduisant la consommation énergétique des bâtiments et en ayant recours aux biomatériaux, est un enjeu de sauvegarde de la planète.
- Un focus pourra être fait sur sur la féminisation des métiers.

Filière bâtiment

La réglementation

- les différentes évolutions du PTZ
- La loi ZAN
- Fin de la loi Pinel (au 31/12/2024) Incitation fiscale pour le neuf
- De Nouveaux critères ma prim'réno – Rénovations globales
- Développement de ma prim ' Adapt (adaptabilité logement handicap et vieillesse)

Filière bâtiment

Zoom sur les métiers de

La rénovation

- Couvreur
- monteur
- zingueur
- Façadiers
- Isolation thermique
Étanchéité
- Menuisier – poseur
fermetures
- Charpentier
- Installateur de
panneaux
photovoltaïques

Des matériaux

- Ouvrier en éco
construction
- Métiers du bois
réalisateur
- installateur ossature
bois
- Métiers de la
déconstruction

Des besoins récurrents

- Chauffagistes
- Fluide
- installation sanitaire
et thermique
- Electriciens
- aide électriciens
- Carreleurs
- Maçons

C. Référent d'étape

- Intègre à sa file active des candidats ayant validé un projet dans sa filière
- Informe le public sur les prérequis, les débouchés, les procédures de recrutement
- Prépare les candidats à la rencontre entreprises
- Met en relation les candidats avec les entreprises de son portefeuille
- Prospecte des entreprises en fonctions du profil du candidat
- Suit les candidats dans l'emploi (entre 3 et 6 mois)

Toujours en lien avec le référent !

2

Qui peut solliciter les CRE filiales ?

A. Quels prescripteurs ?

- En priorité **les professionnels du PLIE**
 - Les conseillers emploi Référents PLIE
 - Les Chargés de Relation Entreprises

- En complément, tout professionnel qui rencontre des publics **non accompagnés par un référent mais éligibles au FSE** (cf arbre de priorisation)
 - Lors des permanences emplois mobiles, stands, forums
 - Lors des actions de recrutement ou de promotion métiers
 - Via le Numéro unique...



B. Quels publics ?

Tout demandeur d'emploi qui s'oriente vers la **filière de l'industrie**, ou du **bâtiment** (hors TP), quelque soit le métier ciblé.

**Demandeur
d'emploi**

Projet
professionnel
non défini

Projet
professionnel
à valider

Projet
professionnel
validé

Orientation

**Mission du
CRE Filière**

Action de
promotion des
métiers

Appui Conseil

Etape CRE
filière

PROCEDURE ENTREE EN ETAPE CRE FILIERE

Comment orienter vers le CRE Filière?

3 . A

**Pour le public
accompagné par un
référént PLIE**

Comment orienter vers le CRE Filière?

- Orientation Via EVO VIESION par le prescripteur
 - « TRE – Mobilisation des employeurs et des entreprises – MEPE CRE Filière »
- Invitation du candidat sur un atelier de positionnement par le CRE Filière
 - Animé par les 2 CRE filières
 - Présentation de son projet, ses attentes, son parcours, Opportunité de rencontre entre pairs
 - Temps d'information sur les actualités de la filière (agenda, conseils...)
- RDV individuel avec le CRE Filière pour débiter l'accompagnement

A l'issue de l'atelier de positionnement, le CRE filière peut être amené à reporter l'entrée en accompagnement si le candidat n'est pas encore disponible pour se mobiliser sur une recherche active au regard des contraintes de la filière. En lien avec le référent, le candidat pourra se voir proposer une action de promotion des métiers, détection de potentiels....

Comment orienter vers le CRE Filière ?

L'outil EVO-VIESION

Via EVO VIESION

- Le prescripteur oriente
- Le CRE filière fait un retour au prescripteur suite à l'atelier de positionnement, que le candidat soit retenu ou non.

Créer une orientation

Opération *	T.R.E
Début prévu	
Fin prévue	
Date de convocation	13/02/2024 11:00
Date d'orientation *	
Date d'envoi	
Date de réponse	
Date de retour	
Accompagnements	Accompagnements
Référent ayant effectué l'orientation	RODRIGUEZ Audrey
Motif de non intégration	Inadéquation de l'orientation
Commentaire	arguments du CRE F

Comment orienter vers le CRE Filière?

L'atelier de positionnement

- Rythme des ateliers de positionnement :
- 2 ateliers par mois
 - 1 atelier par mois à la MDE Grenoble (en lien avec le nombre de participants)
 - et 1 atelier par mois dans une autre maison de l'emploi du territoire de GAM
- Une dizaine de candidats des 2 filières confondues par atelier.
- Animation par les 2 CRE filières dans un 1^{er} temps
 - Proposition : Co-animation CRE territorial avec 1 CRE filière
- Les premières dates :
 - 13 FEVRIER 2024 – Salle Louis Tagnard à Marie Reynoard
 - 5 MARS 2024 – Salle Henriette Doloras à Marie Reynoard

3. B

Pour le public non accompagné dans le PLIE

Les participants non accompagnés par un référent et éligibles au PLIE

- Repérage du candidat
- Prise de rdv 1^{er} accueil (plage verte) auprès des CRE Filières via Mouzdalifa AZIRI, assistante MEPE.
 - Mouzdalifa.aziri@grenoblealpesmetropole.fr
 - 04 85 59 52 42, 07 84 53 78 31
 - Informations à transmettre :
 - Nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance
 - Mail et numéro de téléphone du candidat
 - Critère d'éligibilité (cf arbre de priorisation)
- RDV individuel avec le CRE Filière pour débiter l'accompagnement

4

Temps d'échanges et foire aux questions

Merci pour votre attention
Audrey RODRIGUEZ – Fabienne WULLENS

Cas particuliers

→ Qu'en est-il du public des SIAE ?

- Par l'intermédiaire des SIAE : soit le CIP interpelle le référent si suivi dans le PLIE, soit le CIP contacte le CRE Filière si candidat non accompagné (le CRE filière peut alors orienter vers le PLIE).

→ Un candidat passé de CRE à CRE filière, peut-il revenir sur un CRE dans la même année si son projet professionnel ré-évolue ?

- Non.

→ Si un candidat poursuit plusieurs projets professionnels, quel CRE choisir ?

- Dans ce cas, il faut définir un projet principal et orienter vers le CRE concerné. Ce choix peut se faire en concertation entre professionnels.